PRESENTATION DES RESULTATS

DE L'ENQUETE NATIONALE SUR LE BIEN-ETRE

 REALISEE EN 2012

---

par Monsieur Ahmed Lahlimi Alami,

Haut Commissaire au Plan

**Rabat, le 1er octobre 2012**

Pendant longtemps la croissance économique mesurée par le produit intérieur brut (PIB) a été l’indicateur de référence pour mesurer le niveau du progrès des sociétés. Depuis, le système de comptabilité nationale a réalisé des avancées de plus en plus profondes en termes de désagrégation des comptes et d’affinement des méthodes. Le revenu national brut, le revenu brut disponible ou encore ajusté permettent de mieux appréhender l’impact de la croissance sur le revenu des ménages et leur pouvoir d’achat. Cependant, malgré cela, ces indicateurs restent insuffisants pour rendre compte de la répartition sociale du revenu, des inégalités sociales et encore moins de la perception et du vécu de ces réalités par les ménages.

 Ce décalage entre ces mesures objectives et le ressenti des populations n’a pas cessé de poser problème à une évaluation concrète des effets des politiques publiques en vue d’anticiper les crises et d’opérer les ajustements nécessaires de ces politiques. Les contestations sociétales d’envergure qui, aujourd’hui, accompagnent la crise dont le monde vit encore, et probablement pour longtemps, les prolongements, ont révélé le niveau de ce décalage. C’est ainsi qu’au sein de plusieurs instances nationales et internationales se sont développées des approches économiques et des indicateurs objectifs et subjectifs visant à mieux rendre compte de la réalité des conditions de vie de la population et de son ressenti.

Il ne me semble pas outrancier de faire ce lien entre la crise que traverse le monde depuis 2007 et l’intérêt croissant porté à ces approches et en particulier aux indicateurs du progrès social et du bien être. Rappelons, à cet égard, que le PIB comme indicateur de mesure du progrès des pays a été le produit de la grande crise des années 30 du siècle précédent. L’indice de développement humain (IDH) a connu son audience dans le contexte de la crise de l’endettement des années 80 et des effets des ajustements structurels sur la situation sociale des pays en développement. C’est de la crise actuelle d’un système de production, de consommation et d’échanges, foncièrement inégalitaire et largement contesté qu’émerge, aujourd’hui avec une force croissante, l’exigence de mesurer le progrès des sociétés par référence à la qualité de vie et au bien-être des citoyens en complément des indicateurs classiques économiques et sociaux. La Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi réunie à Paris les 22 et 23 avril 2008, à l’initiative du Président français pour débattre des indicateurs du progrès ou encore le projet global de l’OCDE et plusieurs initiatives nationales ou internationales sont aujourd’hui quasi-unanimes à préconiser l’engagement dans cette voie. Il faut rappeler, à cet égard, que l’organisation des Nations Unies, de son côté, par la résolution 65/309 du 19 juillet 2011 « *invite les états membres à élaborer de nouvelles mesures qui tiennent mieux compte de l’importance de la recherche du bonheur et du bien-être pour le développement afin d’orienter leurs politiques nationales* ».

Le concept de bien-être semble, ainsi, de plus en plus s’inscrire au cœur d’un nouveau paradigme de croissance et de développement que portent les mutations scientifiques et technologiques qui impactent actuellement le système international de production, d’échanges et de consommation, déplacent les sources sectorielles, territoriales de compétitivité et de profit et universalisent les modes de comportement et les référentiels des valeurs dans les sociétés et parmi leurs jeunesses, en particulier. L’indicateur de bien-être revêt, dès lors, une fonction clé pour éclairer les décideurs et contribuer à l’adaptation des politiques publiques aux exigences ces mutations dans la période de transition en cours.

Il faut cependant convenir que, malgré cette consécration internationale du concept du bien-être comme objectif de développement durable et sa mesure comme indicateur du progrès et de la cohésion des sociétés, sa définition relève encore du domaine des approches empiriques. Toutefois, elle a tendance à se préciser à partir des travaux académiques auxquels elle donne lieu de la part d’éminents chercheurs internationaux et à travers les approches adoptées par des organismes de statistique nationaux, régionaux et internationaux. C’est le cas en particulier du Royaume Uni, de la France, du Canada, de l’Australie, de la Corée du Sud ou encore des groupes de recherche institués par l’Union Européenne et l’OCDE. C’est à ce dernier que, du reste, l’on doit l’une des plus simples définitions du bien être. Pour cet organisme « le bien-être passe par la satisfaction de divers besoins humains, dont certains sont essentiels (par exemple la santé), ainsi que par la possibilité de poursuivre ses propres objectifs, de s’épanouir et d’être satisfait de sa vie ». Sur la base de cette définition, l’OCDE a élaboré un indice de mesure du bien-être incluant 11 dimensions axées sur les conditions de vie matérielles (logement, revenu et emploi) et la qualité de vie (communauté, éducation, environnement, gouvernance, santé, satisfaction de la vie, sécurité et conciliation travail et vie privée).

Sur ce thème, le HCP, faut-il le rappeler, entretient avec l’OCDE des rapports de collaboration consacrés par l’organisation conjointe, en partenariat avec PARIS 21, du séminaire sur la mesure du bien-être en Afrique tenu à Rabat du 19 au 21 avril 2012.

Notre enquête nationale sur le bien-être s’inscrit dans la large définition qu’adopte l’OCDE. Elle ne reprend cependant pas les 11 dimensions retenues dans sa mesure du bien-être par ce dernier. Pour cela, deux raisons : la première procède de notre capital d’expériences accumulé en matière d’enquêtes qualitatives. La seconde répond au souci de ne pas soumettre nos réalités économiques et sociales à des axes de recherches élaborés à partir de modèles économiques, sociaux et culturels de pays développés.

Au HCP, nous avons, aussi systématiquement que possible, tenu dans nos enquêtes à rendre compte des perceptions de nos concitoyens et de leur ressenti. C’est le cas des enquêtes régulièrement menées sur l’emploi, le niveau de vie et le revenu, la consommation et les dépenses des ménages et plus spécifiquement sur l’indice de confiance de ces derniers.

S’agissant de la présente enquête sur le bien-être, il nous a paru nécessaire d’adopter une démarche interactive avec la population enquêtée pour tenir compte de la nouveauté du thème, de l’ambivalence matérielle et culturelle de ses déclinaisons conceptuelles et terminologiques et, de ce fait, des risques de malentendus et de quiproquos qui pourraient affecter l’interprétation des éléments du questionnaire et biaiser l’exploitation et l’analyse des résultats.

Aussi, avons-nous décidé de partir, par convention méthodologique, du postulat que les logiciels respectifs de traitement de la question du bien-être dans les pays développés et dans les pays en transition ne sont pas nécessairement compatibles. Du reste, beaucoup trouvent bien des raisons de l’admettre. Dans les premiers, le mode de production dominant a largement accompli l’homogénéisation des rapports sociaux, du modèle de consommation et du référentiel du système de valeurs. Dans les seconds, avec les mutations rapides que connaissent leurs formations sociales, plusieurs modèles de production, d’organisations sociales et de valeurs culturelles plus ou moins homogènes coexistent et se chevauchent et donnent à ces formations sociales ce caractère composite analysé autrefois par Emile Durkheim lors de la montée en force de l’hégémonie du capitalisme en Europe. (Cf. De la division du travail social, Ed. PUF.)

Aussi, la démarche méthodologique adoptée dans l’enquête nationale sur le bien-être se devait-elle d’être adaptée aux implications de ce postulat. C’est ainsi qu’elle a été articulée autour de 3 approches :

* dans une première approche, la population est appelée à énumérer elle-même les différentes dimensions des conditions de vie qui sont, de son point de vue, déterminantes pour son bien être. Les dimensions issues de cette opération ont ainsi relevé des domaines de la vie matérielle tels que le logement et le revenu, de la vie sociale tels que l’emploi, la santé et l’éducation et du domaine sociétal ou l’on retrouve la vie culturelle spirituelle, familiale et de loisir. Chacune de ces dimensions des conditions de vie sont présentées par ordre décroissant en fonction du nombre de fois citées par la population.

* dans une deuxième approche, la population est invitée à décliner, dans chacune de ces dimensions, les facteurs spécifiques qu’elle considère déterminants pour un bien-être effectif.
* dans une troisième approche, la population est invitée à mesurer le niveau de satisfaction que lui procure chacune des dimensions de ses conditions de vie et, globalement, celle que lui procure sa vie en général. A cet effet, chaque personne est appelée à se positionner sur une échelle de mesure du degré de satisfaction de la vie, allant de non satisfait à très satisfait, passant par peu satisfait, moyennement satisfait et satisfait.

Avant de présenter les résultats de cette enquête, je voudrais, en premier lieu signaler, qu’elle a concerné un échantillon de 3.200 personnes âgées de 15 ans et plus dont 2.080 en milieu urbain avec deux questionnaires. L’un porte sur les ménages et les caractéristiques sociodémographiques et les conditions de vie de leurs membres. L’autre porte sur le bien-être de la population. Par ailleurs, il faut noter qu’après le test d’usage, l’enquête sur le terrain a été exécutée du 30 janvier au 20 février 2012.

Je voudrais en deuxième lieu soulever la question relative à la pertinence d’une telle enquête. Globalement, cette pertinence me semble procéder de sa vertu à éclairer les décideurs dans leurs choix des politiques publiques destinées à améliorer les conditions de vie de la population afin que les objectifs recherchés rejoignent les attentes de celle-ci.

Dans ce cadre, le poids relatif que la population donne à chacune des dimensions de ses conditions de vie pourrait être considéré comme indicateur de la hiérarchie des besoins sociaux dont la population attend la prise en compte par les politiques publiques.

Par ailleurs, en déclinant les facteurs qu’elle estime déterminants pour l’effectivité du bien-être, dans chacun des domaines de sa vie, la population révèle, par là-même, sa perception de ce que devrait être le contenu qualitatif des politiques publiques de nature à améliorer ses conditions de vie et élever son niveau du bien-être.

Enfin, la mesure du bien-être par le niveau de satisfaction des populations est en définitive un indicateur pertinent qui, une fois régulièrement actualisé, pourrait devenir une référence pour l’évaluation périodique de l’efficience des politiques publiques sous l’angle du bien-être des citoyens.

**Principaux résultats de l’enquête nationale sur le bien-être**

1. **Les dimensions du bien-être**

Interrogés sur les dimensions de la vie sources de bien-être, les Marocains ont mis en avant trois groupes de dimensions :

* la vie matérielle qui comprend le logement évoqué par 60% des Marocains et le revenu par 45% ;
* le domaine social qui comprend l’emploi pour 43%, la santé pour 32% et l’éducation pour 24% ;
* et le domaine sociétal, évoqué par 29% et qui inclut la vie familiale, culturelle spirituelle et de loisirs.
1. **Les facteurs du bien-être par dimension**

**Le logement** qui procure le bien-être est pour 60% des Marocains un logement personnel, pour 38% (49% parmi les ruraux) un logement doté des équipements domestiques nécessaires et pour 36% (55% parmi les ruraux) un logement qui dispose des services d’eau, d’électricité et d’assainissement. La proximité des services collectifs a été évoquée par 26% (29% parmi les ruraux).

**Un revenu** qui procure le bien-être doit être sous-tendu pour 87% des Marocains, d’abord, par une bonne rémunération du travail. Un bon pouvoir d’achat a été évoqué par 19% et l’indépendance de toute assistance ou recours au crédit par 6%.

Concernant **l’emploi**, les facteurs évoqués par la population portent d’abord sur les bonnes conditions de travail évoquées par 72%, ensuite sur l’équité dans l’accès à l’emploi et dans la rémunération, par 51% et sur la protection sociale et la retraite, par 22%.

Dans le domaine de **la santé**, près de la moitié des Marocains (49%) mettent en avant la gratuité des services comme facteur de bien-être, la proximité des établissements sanitaires est évoquée, ensuite, par 38% d’entre eux (56% parmi les ruraux), la qualité des services de santé qui constitue pour 36% de la population un déterminant de son bien-être dans ce domaine.

Concernant **l’éducation**, c’est sur sa qualité que se focalisent les réponses de près de huit marocains sur dix (78%). Ils sont ensuite près de six sur dix (58%) à faire de la proximité des établissements scolaires une exigence pour leur bien-être dans le domaine de l’éducation.

Le bien-être dans le domaine de **la vie familiale et l’environnement sociétal** est, pour huit marocains sur dix (78%), conditionné par l

a solidarité sociale, pour un peu plus des trois quarts (76%) par la disponibilité des infrastructures sociales, culturelles et de loisir et pour six sur dix (56%) par des conditions favorables d’accès aux activités culturelles spirituelles et de loisir. De bons rapports familiaux et la confiance sont évoqués également par plus du quart (27%) de la population.

1. **Le bien-être subjectif par dimension**

La moitié des Marocains a déclaré qu’elle est peu ou pas satisfaite dans le domaine du **logement** et un peu plus du quart, qu’il en est satisfait ou très satisfait. Un autre quart s’est déclaré moyennement satisfait.

Concernant **le revenu**, le degré d’insatisfaction frôle les 64% pour l’ensemble de la population et atteint 74% parmi les ruraux. Ceux qui se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits représentent à peine un Marocain sur dix (8,5%).

Dans le domaine de **l’emploi**, un peu plus de la moitié de la population active occupée dit ne pas être satisfaite de son emploi. Le reste se partage à parts égales entre satisfaits/très satisfaits et moyennement satisfaits.

Parmi les dimensions sociales du bien être c’est **la santé** qui semble susciter le moins de satisfaction. A peine 8% en sont satisfaits/très satisfaits, contre 72% d’insatisfaction.

Pour ce qui est de **l’éducation**, la part des personnes insatisfaites dépasse 55%, contre 15% de satisfaits/très satisfaits.

Concernant **la vie culturelle et de loisir**, près de 7 marocains sur dix (68%) la juge non satisfaisante, 13% seulement en sont satisfaits/très satisfaits.

 Enfin **la vie familiale et l’environnement sociétal** ne semble satisfaire pleinement que moins d’un Marocain sur cinq (18%), plus de la moitié de la population (54%) s’en dit insatisfaite et un bon quart (28%) moyennement satisfait.

***Evolution de degré de satisfaction selon quelques caractéristiques démographiques et socio-économiques***

Le degré de satisfaction résulte d’un processus complexe d’interactions de facteurs. Il traduit l’idée que le ressenti général dépend non seulement des contrariétés vécues mais également des caractéristiques démographiques et socio-économiques de l’individu.

C’est ainsi que dans le domaine du logement, la satisfaction est plus élevée chez les jeunes et les plus âgées que les personnes d’âge moyen. Cette relation en U, qui existe dans les domaines de l’emploi, de la vie familiale et de l’environnement sociétal et du revenu reste toutefois moins prononcée.

La satisfaction à l’égard de l’emploi, du revenu et du logement augmente avec le niveau d’instruction. Et le fait de disposer d’un emploi impacte positivement le degré de satisfaction dans les domaines des loisirs, du logement et de la vie familiale, et ce, contrairement au chômage qui impacte négativement la satisfaction dans ces domaines.

A noter également que le fait d’être femme, toutes choses égales par ailleurs, diminue très significativement le degré de satisfaction dans le domaine de l’emploi.

Selon la catégorie socioprofessionnelle, la satisfaction de l’individu demeure limitée chez les ouvriers et les manœuvres et atteint son niveau le plus élevée parmi les cadres supérieurs, et ce pratiquement dans toutes les dimensions du bien-être.

1. **Le bien-être subjectif global**

Dans quelle mesure les Marocains vivent-ils dans le bien être ? Quel est le degré de satisfaction que leur procure la vie dans ses dimensions matérielles, sociales et sociétales ?

L’enquête nationale sur le bien-être révèle ainsi qu’un Marocain sur trois serait satisfait ou très satisfait de la vie et un peu moins du quart en serait moyennement satisfait. L’insatisfaction serait le lot d’une petite moitié (46%).

Globalement, la satisfaction de la population à l’égard de la vie est fortement influencée par l’âge (relation en U) et augmente avec le niveau d’instruction et l’échelle socioprofessionnelle. La satisfaction globale est, en effet, d’autant plus élevée que le revenu augmente.

Mais au-delà de ces variations du niveau de satisfaction en fonction des caractéristiques individuelles, il convient de s’interroger sur les autres raisons, liées aux conditions de vie réelles de la population, qui justifient le positionnement de chacun sur l’échelle de mesure selon son degré de satisfaction (peu ou pas satisfait, moyennement satisfait, satisfait ou très satisfait) et, plus particulièrement, sur les raisons d’insatisfaction. Celles-ci ont été approchées par la présente enquête de façon détaillée et ce, dans

 chacune des dimensions évoquées plus haut. Elles ont été explicitées par la mesure quantitative des difficultés auxquelles les Marocains sont confrontées dans leur vécu quotidien. Un éclairage éloquent et pertinent pour des politiques publiques qui répondent aux attentes réelles des citoyens, qui leur procurent bien-être et satisfaction de la vie.

Ce volet de l’enquête national sur le bien-être fera l’objet de la deuxième partie de cette étude qui sera présentée prochainement par le HCP.